

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



MOUVEMENT POUR
UNE AGRICULTURE
PAYSANNE ET CITOYENNE

MOUVEMENT POUR UNE AGRICULTURE PAYSANNE ET CITOYENNE

Week end de réflexion

Le traditionnel week-end de réflexion du MAPC a eu lieu les 4 et 5 février et a réuni une trentaine de personnes. Accueillis à la Ferme de la Touvière (Meinier), nous avons discuté des grands projets de l'année 2023 et la direction à leurs donner. Ces projets sont détaillés dans la suite du rapport d'activité.

En introduction du week-end, nous avons pris une matinée pour présenter et s'approprier le livre de l'Atelier Paysan intitulé "*Reprendre la terre aux machines*"¹, véritable source de réflexion pour le travail des organisations militantes sur l'alimentation et la paysannerie.

Nous avons ensuite abordé le sujet du projet **Locali**, chapeauté par la Chambre d'économie sociale et solidaire APRES-GE qui veut offrir des services de base aux habitantes du canton afin de réduire leur impact carbone. Puis nous avons pris connaissance et discuté du projet en cours du **Diagnostic Paysan**, soutenu par Cocagne Nord-Sud, le MAPC et Uniterre et porté par Marie Brault dans le cadre d'un mandat rémunéré.

Le dimanche matin s'est tenu une discussion sur l'accès à la terre et comment le MAPC doit s'engager dans la nouvelle **Coalition Terre** qui s'occupe de ces enjeux.

L'après-midi a eu lieu une présentation du **groupe de travail sur les prix et les conditions socio-économiques** des membres du MAPC. Cela a permis de dégager des pistes de réflexions sur les actions à mener afin d'améliorer la condition paysanne.

Vernissage de la brochure d'Uniterre et Coalition Terre

Le 3 février a eu lieu le vernissage de la brochure intitulée "*La terre à ceux qui la cultivent*"², écrite par le groupe jeune d'Uniterre. Une brochure de plus de 70 pages consacrée à l'accès collectif à la terre en Suisse. On peut lire sur le site d'Uniterre: "*La terre à ceux qui la cultivent se veut à la fois un hommage à la débrouille paysanne, une boîte à outils alternative en construction et un manifeste pour une agriculture véritablement durable, résiliente et souhaitable.*"

Cet événement est aussi la date de la création de la **Coalition Terre**, qui comme son nom l'indique est une coalition qui regroupe plusieurs actrices paysannes sur l'accès à la terre en Suisse: **Uniterre, MAPC, Le Lombric, Longo Mai, Le Radis Noir, La Ferme du Joran et VKMB.**

L'idée initiale étant de créer une entité juridique qui puisse acheter de la terre agricole et la mettre à disposition de paysannes à installer, sur inspiration de Terre de Liens en France ou de la fondation Antidote. Au fil du travail effectué, cette coalition se penche sur tous les aspects liés à la difficulté d'accéder à la terre en Suisse, et le MAPC y engage ses forces vives sur ces questions et notamment:

1. Création d'une plateforme d'achats de terres et baux agricoles gérés collectivement

1 L'Atelier Paysan. Reprendre la terre aux machines – manifeste pour une autonomie paysanne et alimentaire. Le Seuil, 2021.

2 Commission jeunes d'Uniterre. La terre à ceux qui la cultivent – accès collectif à la terre en Suisse. Lausanne, 2023. https://uniterre.ch/wp-content/uploads/2023/02/La_terre_a_celleux_qui_la_cultivent-1.pdf

2. Modification des lois agricoles concernant les conditions pour obtenir un numéro d'exploitation (et reconnaître les structures collectives)
3. Accompagnement à l'installation, à travers des moyens logistiques mais aussi techniques (par exemple mise en place de pépinières de projets comme en France)³
4. Favoriser l'accès aux données statistiques sur les remises de fermes et porteuses de projets
5. Nourrir les recherches universitaires sur le thème de l'accès à la terre
6. Organiser des événements publics pour visibiliser et vulgariser les enjeux⁴

La Coalition axe plutôt son action sur les collectifs de paysannes et la propriété collective, bien que les projets portés par des couples ou descendantes de paysannes ne soient pas mis de côté.

L'organisation paysanne Uniterre chapeaute cette organisation et une juriste a été engagée pour éclaircir les possibilités de structure juridique qui pourrait acheter de la terre. Un groupe de travail réfléchit à des propositions de modification de loi à soumettre au groupe extra-parlementaire et plusieurs autres groupes de travail sont actifs sur les questions restantes.

La portée géographique de cette coalition est plutôt située en Suisse Romande avec comme cantons principaux Vaud, Genève, Fribourg, Berne. Un projet de ferme dans le canton de Fribourg sera le premier cobaye de la coalition concernant la propriété collective de la terre.

Nous avons décidé pendant le week end de réflexion 2023 de mettre nos forces dans cette coalition pour les questions d'accès à la terre. La perspective d'une lutte interrégionale, voire nationale est plus intéressante pour traiter cette question, bien que les réalités sont très différentes selon les cantons. L'enjeu d'une meilleure répartition des terres est d'encourager la création de fermes plutôt que leur disparition ("les grosses fermes mangent les petites"). Si l'on s'en tient à l'objectif emprunté à nos camarades paysannes françaises qui est d'installer plusieurs milliers de paysannes d'ici 2030, il faut permettre l'accès à la terre et ce aussi de manière collective.

LOCALI

La chambre d'économie sociale et solidaire, APRES-GE, en partenariat avec le canton, organise une expérimentation pour mettre en place, au cœur des quartiers, des **services de base** permettant de **réduire leur impact sur le climat**.⁵

Les services en questions sont: mobilité partagée, troc de vêtement, bibliothèque d'objet, alimentation durable. Ces services seront disponibles en contrepartie d'un **engagement annuel**. Le financement de ces services sera conçu afin qu'ils soient **accessibles** à tout type

3 <https://reneta.fr/La-fonction-Pepiniere>

4 <https://uniterre.ch/agenda/lever-les-freins-a-laces-a-la-terre-en-suisse/>

5 <https://www.apres-ge.ch/locali>

de revenu. Le MAPC est l'un des acteurs principaux pour le volet sur l'alimentation et doit permettre l'organisation de la mise en place de paniers alimentaires distribués dans les quartiers. Cela change des propositions actuelles de paniers de légumes en raison de l'augmentation espérée de la demande, la diversité incluse dans les paniers (légumes, pain, tofu, oeufs, fromage, viande, etc.) et l'organisation collective entre les fermes pour répondre à cette demande.

Le MAPC participe aux réunions de mise en place de ce projet, et facilite l'organisation entre les structures de production. Le projet Locali est un des axes de travail du MAPC dans la pérennisation de l'agriculture paysanne à Genève et s'insère dans une logique plus générale du renforcement de la filière alimentaire locale.

DIAGNOSTIC PAYSAN

Suivant le modèle du Diagnostic Paysan français⁶ (mis en place par la FADEAR⁷), le MAPC, Uniterre et le projet VAP (Vue sur l'Agriculture Paysanne) ont lancé en 2022 une adaptation pour le contexte suisse. L'outil du Diagnostic Paysan sert à évaluer des pratiques au sein des fermes, qui sont par ailleurs invisibilisées dans les labels. Avec l'évaluation par les pairs (les diagnostiqueuses sont généralement aussi paysannes), la recherche d'**amélioration des pratiques paysannes est renforcée**. Le processus se veut bienveillant et coopératif.

Les thèmes abordés sont les suivants:

- L'autonomie
- La répartition
- Le travail avec la nature
- La transmissibilité
- La qualité des produits
- Le développement local et la dynamique territoriale

À l'aide d'un logiciel et manuel, les diagnostiqueuses et diagnostiquées font état des pratiques sur la ferme de manière précise et identifient les points d'amélioration possibles. Si cela est souhaité, un compte-rendu public ou semi-public peut être organisé sur la ferme, afin d'encourager la coopération entre les paysannes et mangeuses.

Concrètement, ce sont huit personnes qui ont été formées à Genève en 2023 et qui ont réalisé huit diagnostics, sur leurs propres structures. Outre les améliorations possibles sur des thèmes plus "internes" aux fermes, les notions de répartition ou de développement local permettent d'imaginer un vrai renforcement de la dynamique paysanne régionale.

L'intérêt pour le MAPC et la vision d'un système alimentaire démocratique et paysan, est que le Diagnostic Paysan permet d'être **plus transparent** sur les pratiques dans les fermes, sans passer par

6 <https://www.agriculturepaysanne.org/Le-Diagnostic-Agriculture-paysanne-13>

7 FADEAR – Fédération des Associations pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural <https://www.agriculturepaysanne.org/Le-Diagnostic-Agriculture-paysanne-13>

un label contraignant et qui peut perdre de son sens. Le processus du Diagnostic Paysan permet aussi aux paysannes de **mieux se connaître, échanger des savoirs-faires, collaborer plus intensément** – sur des moyens de production mutualisés ou sur le partage du marché. Il est possible aussi, à travers le Diagnostic, de renforcer nos liens avec des productrices non-membres du MAPC.

COMMISSION CONSULTATIVE

Le MAPC est représenté dans la commission consultative pour l'agriculture par la personne de Marie Brault, spécialiste en production maraîchère et ex-maraîchère à la Ferme de Budé. Cette commission discute de certains enjeux liés à l'agriculture dans le canton de Genève et rassemble l'ensemble de la filière agricole. Cet engagement militant du MAPC dans ce processus permet un aller-retour entre un travail de terrain et un travail institutionnel dans la défense de l'agriculture paysanne.

LES BOULANS DU MAPC

Depuis 2022, les structures membres du MAPC organisent des “Boulans” de manière régulière dans les fermes. Ce sont des repas cuisinés et offerts par les paysannes pour l'ensemble des membres du MAPC. Elles répondent au besoin de se rencontrer en dehors du travail et des moments d'organisation militantes, afin de mieux se connaître, individuellement et collectivement. Elles permettent une visite des lieux de production, une meilleure compréhension des enjeux de chaque structure et une conscientisation du mouvement d'agriculture paysanne. Au printemps 2023 nous avons mangé des pâtes à la **Ferme de la Touvière** et discuté autour de braseros. En été c'était des falafels devant la motteuse des productrices de plantons de l'association **Les Artichauts**, des pizzas au feu de bois entre les fours du **Pain du Jardin**, un tajine à côté des vaches de la **Vacherie du Carre** montées au Salève. Et cet automne a eu lieu une dégustation de choux chinois devant la serre de **Semences de Pays** et un repas convivial soupe/salade autour de discussions sur l'accessibilité au logement dans le milieu agricole en compagnie de la **Ferme des Evaux**.

DROIT A L'ALIMENTATION

Le MAPC a participé les 19, 20 et 21 avril 2023 au Refettorio à Genève, à l'occasion d'un forum organisé par la MATER Fondazione, en collaboration avec FIAN Suisse, Global Shapers Community de Genève, la Fondazione Pistoletto et Social Gastronomy Movement. Il a adopté un manifeste avec **plus de 60 actrices et acteurs engagé·es** dans la production agricole, l'agriculture paysanne, l'agro-écologie, la transformation, l'artisanat, la distribution, la restauration, la consommation, l'aide sociale et alimentaire, l'économie sociale et solidaire, la protection des droits humains, de l'environnement et du climat, membres de la société civile et experts académiques. Ce manifeste a permis de créer une base commune pour la lutte pour le

droit à l'alimentation.⁸

Après avoir mené une campagne unitaire pour inscrire ce droit dans la constitution genevoise, le MAPC a pris part aux commissions mises en place par le département de la Cohésion sociale dans le but de proposer un avant-projet de loi répondant au nouveau droit. En effet, si le droit est maintenant inscrit dans la loi, il faut maintenant construire et améliorer des politiques publiques pour assurer le droit à l'alimentation. Dans cette optique, le MAPC a été invité à discuter des enjeux et stratégies pour une nouvelle loi à proposer d'ici fin 2024.

Les commissions sont au nombre de trois en plus du comité de pilotage: Production – Distribution – Consommation. Elles réunissent différentes actrices du système alimentaire, telles que des faïtières agricoles, des structures de l'aide alimentaire, des organisations militantes sur le droit à l'alimentation, des entreprises de la grande distribution, des chercheuses et travailleuses en sciences sociales.

Le MAPC a participé à l'ensemble des commissions, avec l'espoir de porter le message de l'agriculture paysanne, à tous les niveaux. L'une des propositions centrales amenée dans les groupes de travail par le MAPC était celle de La **Sécurité Sociale de l'Alimentation** (SSA) que nous introduisons ci-dessous.

CAFE PAYSAN – SECURITE SOCIALE DE L'ALIMENTATION

Le groupe de travail réflexions politiques du MAPC a organisé en été 2023 un **café paysan** sur le thème de la sécurité sociale de l'alimentation. Ce groupe de travail a pour objectif d'amener des éléments de réflexion théoriques au sein du mouvement, soit par des formations, soit par des lectures, soit par des cafés paysans.

La Sécurité sociale de l'alimentation a été imaginée à partir du modèle de la Sécurité sociale française, et basée sur les 3 mêmes piliers: **l'universalité**, le **conventionnement démocratique** et le **financement par des cotisations sociales**.

Concrètement, il s'agira d'une carte ou de bons donnant accès à des aliments conventionnés, pour une valeur de par exemple 150 francs par mois, allouée à chaque personne sans conditions, et financée par des cotisations sociales proportionnelles aux capacités économiques de chacun.e.

Tout en correspondant au montant minimum nécessaire pour manger correctement, cette somme n'a pas comme vocation à couvrir la totalité des dépenses alimentaires, mais de **faciliter l'accès** à une alimentation choisie.

Pour approfondir le sujet, nous vous invitons à consulter le site internet de la SSA en France.⁹

8 [Manifeste pour le droit à l'alimentation. 2023.](#)

9 <https://securite-sociale-alimentation.org/>

EVENEMENTS

Les membres du MAPC ont pris part à un grand nombre d'évènements publics en 2023 et ont dû refuser un certain nombre d'invitations. Cela montre l'intérêt grandissant de la part de la société civile d'entendre la voix des paysannes, mais aussi la **meilleure visibilité** dont jouit le MAPC. Ci-dessous une liste non-exhaustive des évènements dans lesquels le MAPC a pris la parole.

- Table ronde sur les enjeux d'accès à la terre lors de la **journée d'échange de semences** de Bâle
- Présentation du livre "*Reprendre la terre aux machines*" lors des **rencontres B-Allmend** à Bienne
- Table ronde lors des rencontres "**Les Dissidentes**" en mai à La Sarraz, sur les questions d'accès à la terre et d'agriculture paysanne
- Bloc paysann.x.es à la **grève féministe**
- Présentation du MAPC et du projet de SSA à l'occasion du **Festival du Film Vert** au Grand-Saconnex
- Présentation du livre "*Reprendre la terre aux machines*" aux **Jardins du Nant** à Gy
- Présentation du MAPC et des enjeux de l'agriculture paysanne au **Théâtre de l'Orangerie** dans le cadre d'un projet de jardinage collectif
- Conférence sur l'agriculture paysanne au sein du **festival Alternatiba**
- Interview pour **Radio Vostock**¹⁰
- Participation à un atelier sur l'accès à la terre organisé par **l'UNIL** à Lausanne
- Conférence en lien avec la campagne sur les **prix d'Uniterre, Genève**

17 AVRIL – JOURNEE DES LUTTES PAYSANNES

Le 17 avril est la **journée internationale des luttes paysannes**. Elle fait suite au massacre de l'Eldorado do Carajas (Brésil) en 1996, où la machine étatique, de connivence avec les intérêts de l'agrobusiness, a assassiné 19 paysan.nes qui défendaient leur droit à la terre. Cette journée, célébrée à des échelles locales par des organisations paysannes larges, est appelée par le plus grand mouvement international paysan "*La Via Campesina*" (182 organisations, 200 millions de membres dans 81 pays).¹¹

Le MAPC et Uniterre ont répondu à cet appel en organisant un **rassemblement symbolique** devant un chantier du géant du béton Orllati à Genève. Le rassemblement avait pour objectif de dénoncer la bétonisation des terres agricoles par des entreprises privées et la

10 <https://radiovostok.ch/rocknsobre-6-retrouver-notre-souverainete-alimentaire/>

11 <https://viacampesina.org/fr/>

répression grandissante des luttes et militantes écologistes.¹²

14 JUIN – BLOC PAYSANNE.X.S À LA GRÈVE FÉMINISTE

A l'appel du **Collectif de la grève féministe de Genève**, les paysanne.x.s du MAPC ont appelé à former un bloc paysanne.x.s et à défiler derrière un tracteur et sur un char. Il était revendiqué une **priorité d'accès aux terres et statuts juridiques** aux femmes néo-rurales, aux filles d'agriculteurs et aux personnes non-binaire et trans¹³. Suite à cet événement, une association "**les femmes de la terre**" a vu le jour pour défendre les intérêts des femmes* et personnes non binaires dans les métiers de la terre.¹⁴

FORMATIONS

Deux paysanx du MAPC ont suivi durant l'été 2023 une **formation sur l'autoproduction de purins végétaux** auprès d'Eric Petiot et diffuseront leurs nouvelles connaissances au sein du réseau paysan.

En automne a eu lieu la première formation interne d'un cycle destiné à comprendre plus en détails le fonctionnement de l'agriculture industrielle et conventionnelle en Suisse. La formation donnée par Frédérique Deshusses, correspondant agricole au journal Le Courrier, a porté sur **l'histoire de la défense des intérêts agro-industriels**, de 1918 à 2000.

En décembre, c'est un formateur de l'Atelier Paysan (France) qui a donné trois jours de formations à douze paysannes du MAPC sur l'initiation au **travail du métal**. Ces trois jours ont permis d'apprendre la théorie du soudage ainsi que de réaliser en pratique un outil par ferme. La formation a eu lieu sous les couverts de l'ancien dépôt TPG à la Jonction et dans la cabane auto-construite du collectif Ultra-Recup.

L'Atelier Paysan est une coopérative paysanne française d'auto-construction¹⁵. Elle permet la **ré-introduction du savoir technique** chez les paysannes via des formations collectives de construction. La coopérative lutte contre la technologisation des outils agricoles et défend de nombreux projets liés à l'agriculture paysanne.

Le MAPC, avec d'autres alliés, travaille sur la création d'une version suisse de l'Atelier Paysan, qui devrait voir le jour en 2024.

BROCHURE

Le MAPC a commencé la rédaction d'une **brochure de vulgarisation** qui sera éditée en plusieurs parties. Son objectif est d'expliquer en quoi consiste l'agriculture à Genève et en Suisse, passant en revue les différents acteurs du monde agricole. Elle a comme ambition de

12 Pour lire le communiqué <https://mapc-ge.ch/>

13 Pour lire le communiqué <https://mapc-ge.ch/>

14 <https://www.facebook.com/people/Les-femmes-de-la-terre-Gen%C3%A8ve/61550937774335/>

15 <https://www.latelierpaysan.org/>

servir au grand public à **mieux cerner les réalités paysannes** toutes confondues, mais aussi permettre aux membres actifs et nouvelles membres du MAPC de s'insérer plus facilement dans les différents travaux en cours. L'année 2024 verra la parution de la première partie de la brochure!